



PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.00)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE TRICOT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 30 novembre 2012, il est ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la Société France Démontage Automobile (FDA) en vue d'être autorisée à exercer les activités d'un centre de dépollution, de démontage et compactage de véhicules hors d'usage et d'un centre de transit/regroupement de déchets métalliques pour son site de Tricot, 20 rue de Paris.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation susvisée. Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information peut être demandée auprès de M. Régis DIEMUNSCH, gérant de la société FDA, siège social 20 rue de Paris, ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement.

L'enquête se déroulera pendant 1 mois, du 7 janvier 2013 au 7 février 2013 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le projet, restera déposé à la mairie de Tricot, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que le dossier de demande d'autorisation d'exploiter et l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Tricot et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Régis DE LAUZANNE, directeur général adjoint au sein du Conseil général de la Somme en retraite, suppléé le cas échéant par M. Jean Paul PETIT, ingénieur à la ville de Montdidier en retraite.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Tricot, aux jours et heures suivants :

Lundi 7 janvier 2013, de 16 heures à 19 heures,
Samedi 19 janvier 2013, de 9 heures à 12 heures,
Jeudi 24 janvier 2013, de 16 heures à 19 heures,
Jeudi 31 janvier 2013, de 16 heures à 19 heures,
Jeudi 7 février 2013, de 9 heures à 12 heures.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement et aux mairies des communes concernées, ainsi que sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).